

Enveloppe acier du bâtiment

LUXTÔLES

L'acier autrement



Couverture & bardage | Accessoires & Visserie | Pliages | Désenfumage, AFT et éclairants





LUX-TÔLES

L'acier autrement

LUX-TÔLES est votre partenaire de confiance dans l'enveloppe du bâtiment:
bacs acier, panneaux sandwichs, fixations, pièces de finition, éclairants...
Forts d'une expérience de plus de 25 ans, nous sommes reconnus pour
notre expertise, notre fiabilité et notre engagement envers l'excellence.

Notre Mission

Notre mission est de fournir à nos clients des produits de la plus haute qualité, tout en leur offrant un service personnalisé et une assistance technique de premier ordre. Nous nous engageons à être un partenaire stratégique pour nos clients, les aidant à réussir leurs projets en leur apportant les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Nos Produits et Services

Nous proposons une large gamme de produits réalisée en interne ou auprès de fabricants partenaires.

Que vous recherchiez des bacs de couverture ou de bardage (isolés ou non), nous avons les solutions qui répondent à vos exigences les plus strictes en termes de performance et de durabilité.

De plus, notre équipe expérimentée est à votre disposition pour vous conseiller et vous guider dans vos choix, assurant ainsi que vous obteniez exactement ce dont vous avez besoin, au meilleur prix.

Nos Valeurs

Qualité : nous sélectionnons nos produits avec soin pour garantir leur fiabilité et leur performance.

Engagement : nous sommes dévoués à la satisfaction de nos clients et à l'établissement de relations durables basées sur la confiance.

Innovation : nous restons à l'affût des dernières tendances et innovations du marché pour offrir des solutions modernes et efficaces.

Proximité : nous croyons en une approche personnalisée et en la construction de relations de proximité avec nos clients.

Pourquoi choisir LUX-TÔLES ?

Expertise : une connaissance approfondie du marché et une expérience éprouvée.

Large gamme de produits : un vaste choix pour répondre à tous vos besoins.

Service client : un accompagnement sur mesure, de la commande à la livraison.

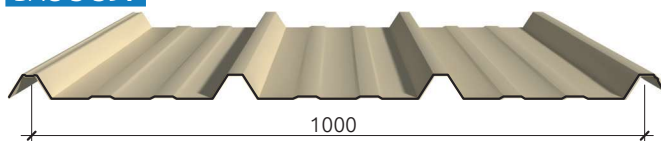
Réactivité : une capacité à répondre rapidement et efficacement à vos demandes.

Lorem Chez LUX-TÔLES, nous ne nous contentons pas de vendre des produits ; nous offrons des solutions complètes qui vous aideront à mener à bien vos projets avec succès. Faites-nous confiance pour être le partenaire dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs.

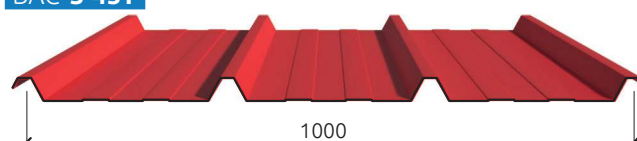
Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir comment nous pouvons collaborer ensemble !

Couverture non isolée 75/100 et 63/100 mm

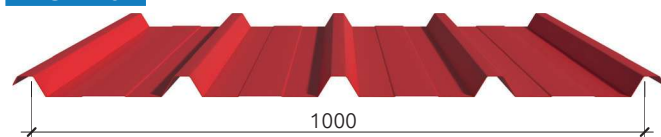
BAC 3-39T



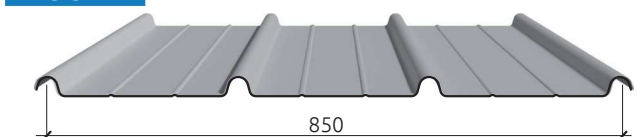
BAC 3-45T



BAC 4-40T



BAC 3-29T



Sec

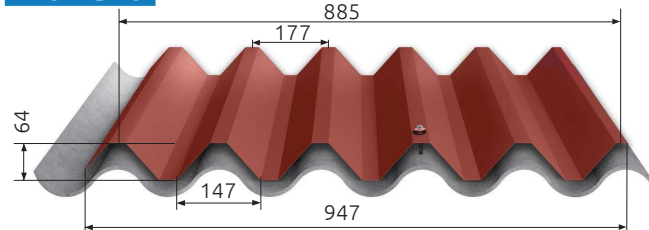
Régulateur

Drainant

BAC TUILE



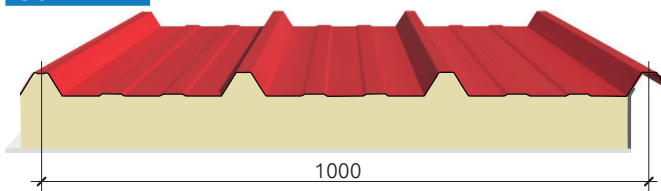
BAC FIBRO



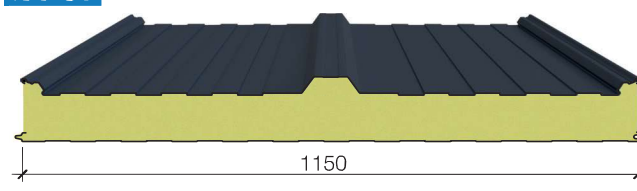
Couverture isolée



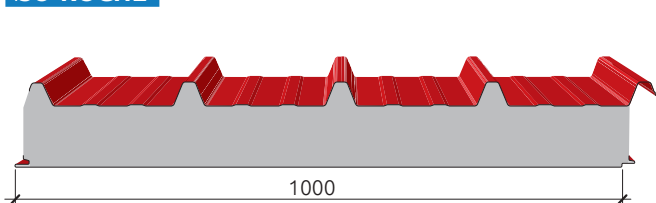
ISO PANEL



ISO CT

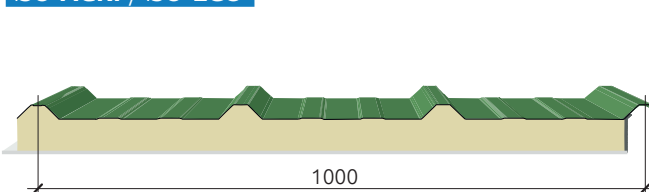


ISO ROCHE



A2-s1,d0 - REI 60

ISO AGRI / ISO ECO



Sous-face agricole ou épaisseur Éco 30 mm

Désenfumage, adaptateurs de fenêtre de toit et éclairants

Kit LANTERNEAU

Exutoires de fumées et asservissement

AFT



ÉCLAIRANTS



Modes de fixation

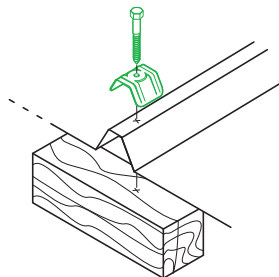
Fixation en sommet d'onde

1 fixation par onde et par panne
soit environ 3 fixations par m²

Sur panne bois

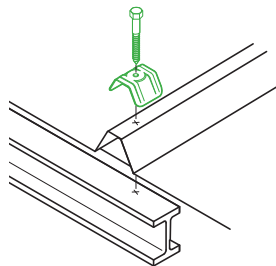
Tirefond ou vis autoperceuse.

- Cavalier avec étanchéité intégrée
- Outillage nécessaire : douille de 12 mm



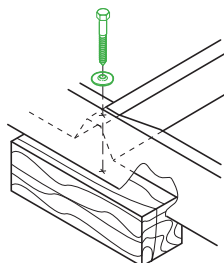
Sur panne acier

- Vis autoperceuse
- Cavalier avec étanchéité intégrée
- Outillage nécessaire : douille de 12 mm



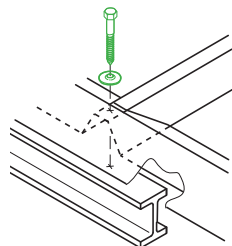
Accessoires de finition crantés sur panne bois

- Tirefond ou vis autoperceuse
- Rondelle d'étanchéité
- Outillage nécessaire : douille de 12 mm

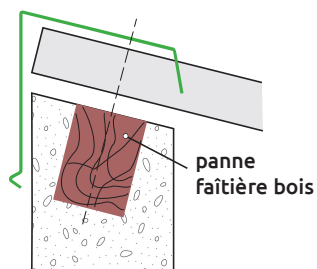


Accessoires de finition crantés sur panne acier

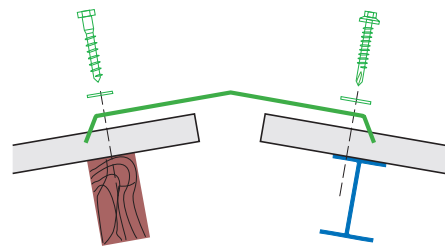
- Vis autoperceuse
- Rondelle d'étanchéité
- Outillage nécessaire : douille de 12 mm



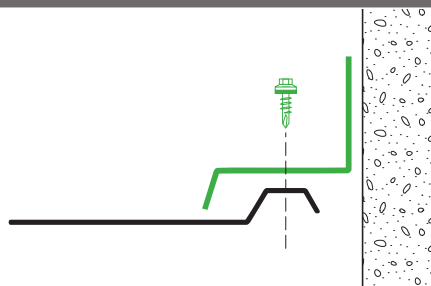
Faîtière simple



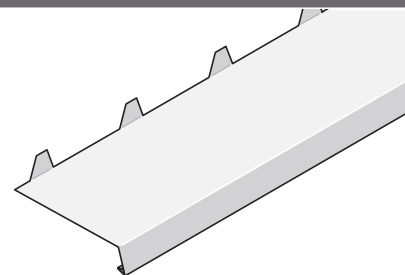
Faîtière double



Rive en solin



Closoir échancré



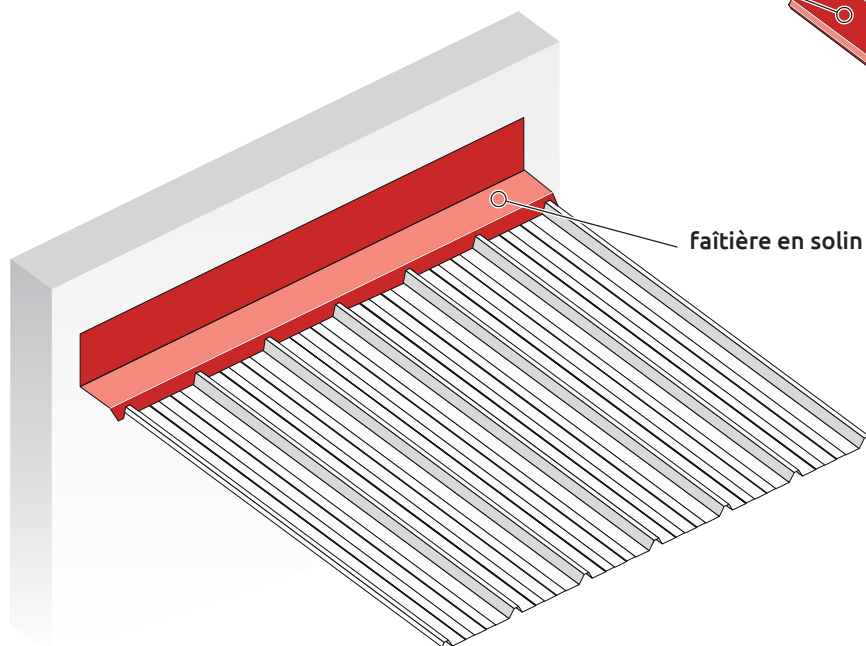
semi-faîtière à boudin

faîtière double

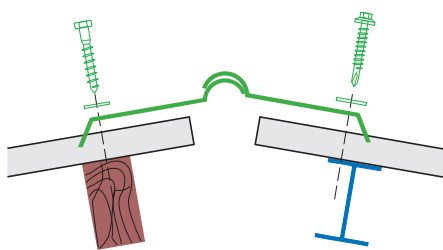
faîtière simple

rive en pignon

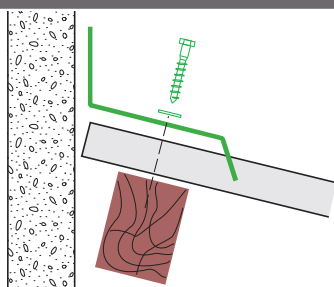
faîtière en solin



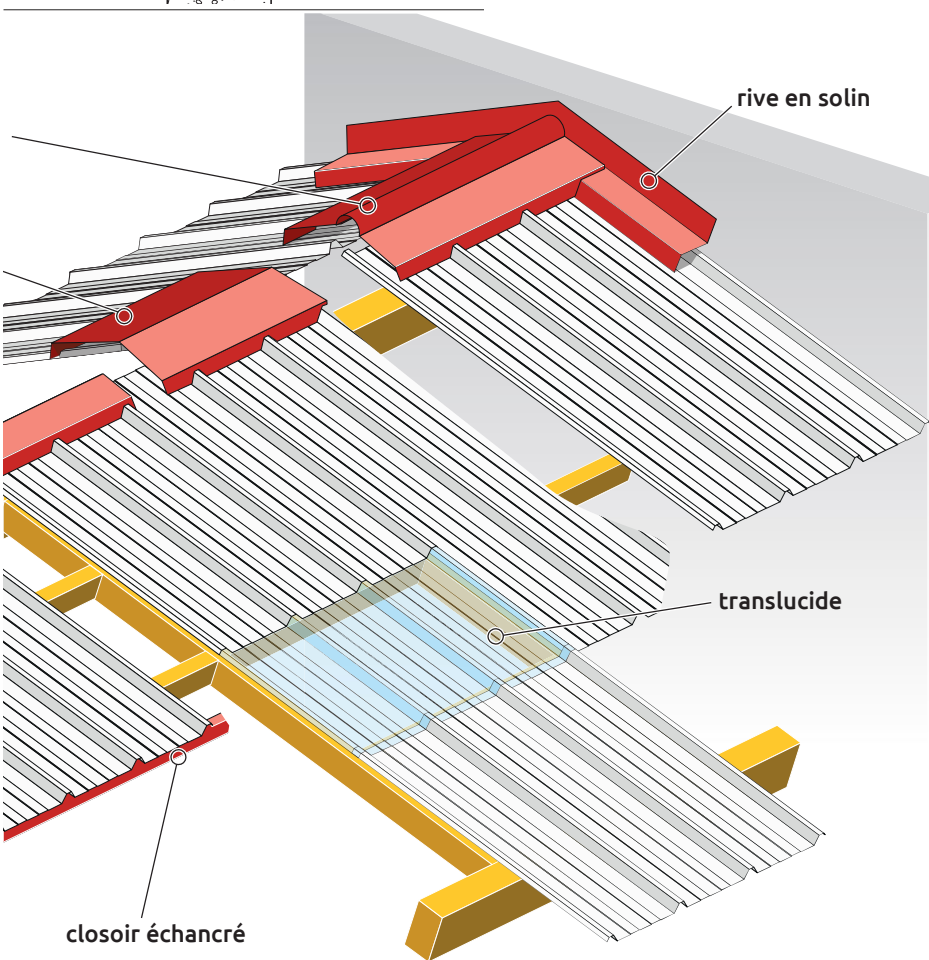
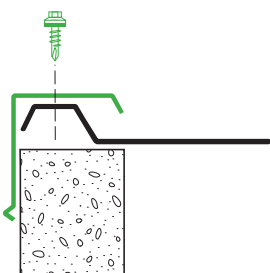
Demi-faîtière à boudin



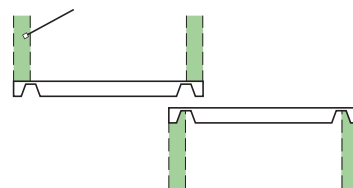
Faîtière en solin



Rive en pignon

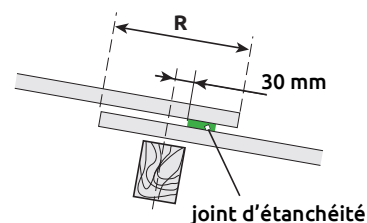


Recouvrement des accessoires de finition



1 Recouvrement sur pente

recouvrement = 150 à 200 mm



Si la pente $\geq 15\%$ ou $R > 200$ mm le complément d'étanchéité n'est pas nécessaire.

2 Écartement des pannes

Pour les bâtiments situés en zone 1A, 1B ou 2A et dont l'altitude est inférieure à 200 m.

Bac acier

- 0,63 mm : 1,5 m
- 0,75 mm : 2,5 m

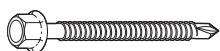
3 Pente minimale

- posé sans recouvrement ni pénétration ni translucide :
- posé avec recouvrement : 7%

Fixations



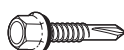
Cavalier avec étanchéité intégrée



Vis autoperceuse $\varnothing 6,5 \times 100$ pour panne en bois



Vis autoperceuse $\varnothing 6,3 \times 75$ pour pannes métalliques de 1,5 à 5 mm et $\varnothing 5,5 \times 80$ pour pannes métalliques de 4 à 12



Vis autoperceuse $\varnothing 4,8 \times 20$ pour couturage des bacs et fixation des accessoires



Rondelle coupelle $\varnothing 25$ avec étanchéité intégrée



Joint butyl pour complément d'étanchéité

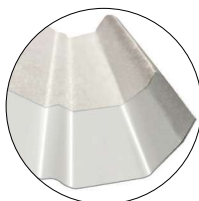
Sec

Nos bacs de couverture sont conçus pour répondre aux exigences des bâtiments industriels, civils ou agricoles, et sont disponibles en épaisseurs 0,63 mm ou 0,75 mm. Les bacs sont également proposés avec des options régulatrices ou drainantes, afin de mieux s'adapter à vos besoins spécifiques.

Régulateur

Disponible avec défeutrage.

- Nature du régulateur : fibres de polyester
- Absorption : 600 g/m²
- Classement au feu : B, s1, d0

**Drainant**

Pente : l'inclinaison minimum du toit sera de 7° (12%). La longueur des bacs est limitée. En règle générale plus l'inclinaison est importante plus les panneaux peuvent être longs (voir le tableau ci-dessous). Ces valeurs varient en fonction de la ventilation du bâtiment et du taux d'humidité.

Inclinaison de la toiture	12% (7°)	25% (14°)	38% (21°)
Longueur maxi d'un bac	4 m	6 m	9 m

- Bas de pente : le débordement de la tôle en bas de pente doit être de 50 mm minimum.

- Nature du drain : fibres de polyester
- Absorption : 1500 g/m²
- Classement au feu : B, s1, d0

Le **DRAIN** est obligatoire pour les bâtiments d'élevage.

Cale d'espacement

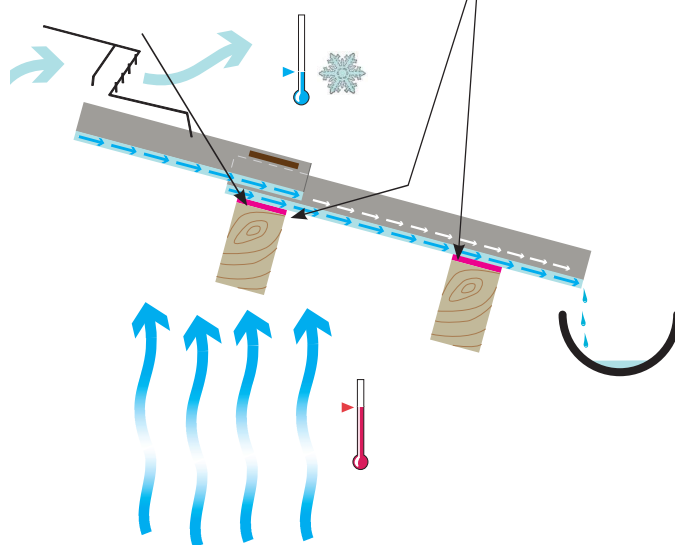


OBLIGATOIRE sur les ondes de recouvrement

Bande sur panne drainante



OBLIGATOIRE sur les pannes

**Portées d'utilisation en mètres**

Portées admissibles sous l'action des charges **descendantes** (en mètre), fixations sur nervures ou en plage.

Charge normale en daN/m ²	Δ Δ		Δ Δ Δ	
	Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
	0,63	0,75	0,63	0,75
50	2,40	2,80	2,70	3,20
75	2,40	2,80	2,70	3,20
100	2,40	2,70	2,70	3,05
125	2,40	2,55	2,55	2,75
150	2,20	2,40	2,35	2,55
175	2,05	2,20	2,12	2,35
200	1,90	2,10	2,00	2,20
225	1,80	1,95	1,90	2,10
250	1,70	1,85	1,80	2,00

Portées admissibles sous l'action des charges **ascendantes** (en mètre), fixations sur nervures.

Résistance mini de chaque fixation en daN	Dépression normale du vent en daN/m ²	Δ Δ		Δ Δ Δ		Δ Δ Δ	
		Toutes les nervures fixées		Toutes les nervures fixées		Fixé 1 nervure sur 2	
		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
300	50	2,40	2,80	2,70	3,20	2,70	3,20
	75	2,40	2,80	2,70	3,20	2,55	2,80
	100	2,40	2,80	2,70	2,95	2,20	2,40
	125	2,30	2,55	2,40	2,60	1,90	2,15
	150	2,10	2,30	2,20	2,40	1,55	1,90
	175	1,95	2,15	2,00	2,20	1,35	1,60
	200	1,75	2,00	1,75	2,05	1,15	1,40

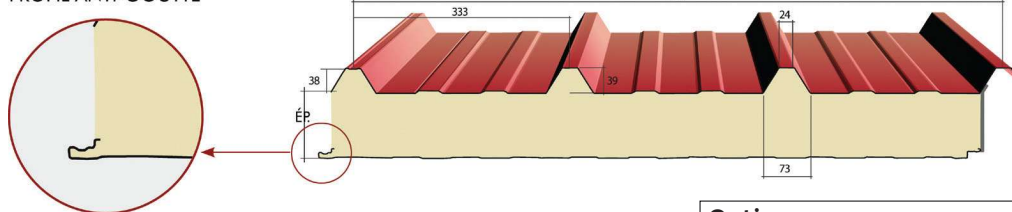
ISO PANEL

Panneaux isolants pour les bâtiments industriels

Le secteur du bâtiment industriel privilégie les produits sachant conjuguer le meilleur rapport qualité/prix. C'est pour répondre à ces exigences que LORACIER a pensé à ISO PANEL T, le panneau isolant à quatre nervures qui peut être utilisé pour la toiture des bâtiments civils et industriels.



PROFIL ANTI-GOUTTE



Épaisseurs disponibles

40 - 60 - 80 - 100 - 120 - 150 mm.

Options



Poids et caractéristiques d'isolation thermique

Épaisseur de l'isolant en mm	Poids du panneau en kg/m ²	Résistance thermique R en m ² .K/W	Transmission thermique Uc en W/m ² .K
	Isolant PIR	Isolant PIR $\lambda = 0,023$	Isolant PIR
40	9,68	1,82	0,55
60	10,44	2,70	0,37
80	11,20	3,57	0,28
100	11,96	4,55	0,22
120	12,72	5,26	0,19
150	13,86	6,67	0,15

Portées admissibles sous l'action des charges descendantes (en mètre)

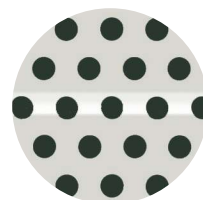
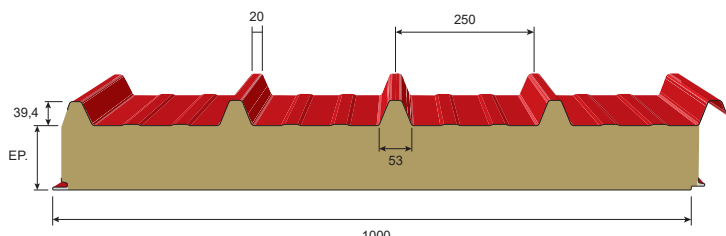
Charges descendantes en daN	Épaisseur de l'isolant en mm											
	40		60		80		100		120		150	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	4,90	4,90	5,30	5,30	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
75	4,40	4,60	5,10	5,20	5,50	5,60	5,50	5,60	6,00	6,00	6,00	6,00
100	3,60	3,90	4,40	4,60	5,20	5,40	5,20	5,40	5,50	5,60	6,00	6,00
125	3,30	3,65	4,00	4,30	4,80	4,90	4,80	4,90	5,30	5,40	5,50	5,60
150	3,00	3,20	3,60	3,80	4,30	4,35	4,30	4,35	5,00	5,10	5,30	5,40
175	2,80	2,90	3,40	3,45	3,90	3,95	3,90	3,95	4,50	4,60	5,00	5,10
200	2,70	2,75	3,20	3,20	3,70	3,70	3,70	3,70	4,00	4,10	4,50	4,60

Portées admissibles sous l'action des charges ascendantes (en mètre)

Charges ascendantes en daN	Épaisseur de l'isolant en mm											
	40		60		80		100		120		150	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	4,90	4,80	5,40	5,40	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
75	4,90	4,00	5,40	5,10	5,50	6,00	5,50	6,00	5,50	6,00	5,50	6,00
100	4,60	3,30	4,50	4,40	4,50	5,20	4,50	5,20	4,50	5,20	4,50	5,20
125	4,10	2,90	4,10	3,90	4,10	5,20	4,10	5,20	4,10	5,20	4,10	5,20
150	3,70	2,60	3,60	3,40	3,60	3,40	3,60	3,40	3,60	3,40	3,60	3,40
175	3,40	2,40	3,35	2,90	3,35	2,90	3,35	2,90	3,35	2,90	3,35	2,90
200	3,20	2,20	3,10	2,50	3,10	2,55	3,10	2,55	3,10	2,55	3,10	2,55

Ces tableaux tiennent compte du poids propre des plaques. Les charges correspondent aux charges climatiques normales ou aux charges d'exploitation non pondérées.

ISO Roche

**Parement extérieur**

Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,50 ou 0,60 mm
Revêtement polyester 25 µ (autre sur consultation).

- Aucun dégagement de fumées toxiques et CO₂
- Sans CFC et non hydrophile
- Conductivité thermique : 0,040 W/m.K

Plafond acier perforé acoustique (option)

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,63 mm
- Sous-face perforée à 23%
- Voile de verre intérieur
- Performances acoustiques

Caractéristiques

- Largeur utile : 1 m
- Longueur sur mesure : 2 à 13 m
- Emboîtement longitudinal : rainuré-bouveté
- Sans pont thermique
- Pré-démoussage : 100 à 300 mm par trait de scie.
- Réaction au feu : A2, s1, d0

Isolant

- Laine de roche haute densité 100 kg/m³
- Épaisseur : 50 à 200 mm
- Fibre orientée verticalement
- Incombustible, réaction au feu : M0

Parement intérieur**Plafond acier**

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,40 ou 0,50 mm
- Revêtement polyester 15 µ
- Coloris : blanc gris

Poids et caractéristiques d'isolation thermique

Épaisseur de l'isolant en mm	Poids du panneau isolant LDR en kg/m ²	Résistance thermique R en m ² .K/W	Transmission thermique Uc en W/m ² .K
50	16,00	1,39	0,72
60	17,00	1,64	0,61
80	19,00	2,13	0,47
100	21,00	2,63	0,38
120	23,00	3,13	0,32
150	26,00	4,00	0,25
200	31,00	5,26	0,19

Portées admissibles sous l'action des charges descendantes (en mètre)

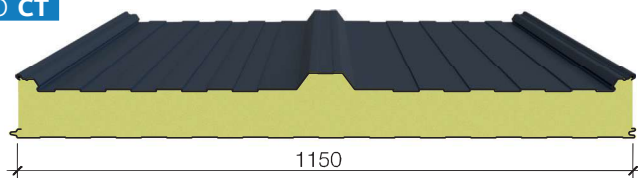
Charges descendantes en daN	Épaisseur de l'isolant en mm											
	50		60		80		100		120		150	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	4,00	4,30	4,20	4,40	4,50	4,50	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
75	4,00	4,25	4,15	4,35	4,50	4,50	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
100	3,50	3,65	3,70	3,80	4,05	4,05	4,35	4,40	4,40	4,00	4,40	4,00
125	3,15	3,25	3,30	3,40	3,60	3,60	3,90	3,95	4,05	3,85	4,05	3,85
150	2,85	3,00	3,00	3,10	3,30	3,30	3,55	3,60	3,65	3,65	3,65	3,65
175	2,65	2,75	2,80	2,85	3,05	3,05	3,25	3,35	3,40	3,40	3,40	3,40
200	2,50	2,60	2,60	2,70	2,85	2,85	3,05	3,10	3,20	3,20	3,20	3,20

Portées admissibles sous l'action des charges ascendantes (en mètre)

Charges ascendantes en daN	Épaisseur de l'isolant en mm											
	50		60		80		100		120		150	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	4,90	4,80	5,40	5,40	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00
75	4,90	4,00	5,40	5,10	5,50	6,00	5,50	6,00	5,50	6,00	5,50	6,00
100	4,60	3,30	4,50	4,40	4,50	5,20	4,50	5,20	4,50	5,20	4,50	5,20
125	4,10	2,90	4,10	3,90	4,10	5,20	4,10	5,20	4,10	5,20	4,10	5,20
150	3,70	2,60	3,60	3,40	3,60	3,40	3,60	3,40	3,60	3,40	3,60	3,40
175	3,40	2,40	3,35	2,90	3,35	2,90	3,35	2,90	3,35	2,90	3,35	2,90
200	3,20	2,20	3,10	2,50	3,10	2,55	3,10	2,55	3,10	2,55	3,10	2,55

Ces tableaux tiennent compte du poids propre des plaques. Les charges correspondent aux charges climatiques normales ou aux charges d'exploitation non pondérées.

ISO CT



Description et domaines d'application

ISO CT est un panneau sandwich isolant, composé d'un parement extérieur en acier profilé avec une nervure centrale, d'une âme isolante en mousse polyuréthane ou polyisocyanurate, et d'un parement intérieur en acier faiblement nervuré. Un couvre-joint métallique clipsé entre les panneaux permet de masquer la jonction (les couvre-joints sont fournis avec les panneaux).

Ce système permet une pose indifférente, quel que soit le sens des vents de pluie dominants. Ce complexe garantit de très bonnes performances thermiques.

ISO CT est particulièrement adapté aux toitures chaudes et convient à tous les bâtiments industriels et agricoles, à faible ou moyenne hygrométrie.

Parement extérieur

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,50 mm
- Revêtement polyester 25 μ

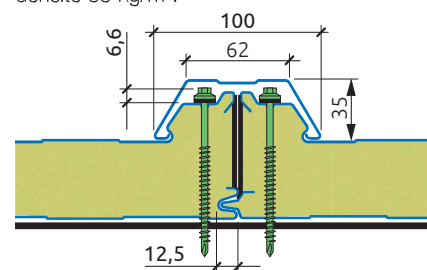
Isolant

- Mousse en polyisocyanurate expansé, de densité nominale 40 kg/m³, disponible de 30 à 120 mm d'épaisseur
- Classement au feu : B, s1, d0 (M1).
- Conductivité thermique : 0,024W/m.K

Parement intérieur

- Tôle d'acier épaisseur galvanisé prélaqué 0,50 mm.
- Revêtement polyester 25 μ . Coloris blanc gris.

Joints en polyéthylène à cellules fermées de densité 33 kg/m³.



Poids et caractéristiques d'isolation thermique

Épaisseur de l'isolant en mm	Poids du panneau en kg/m ²	Résistance thermique R en m ² .K/W		Transmission thermique Uc en W/m ² .K	
		Isolant PUR $\lambda = 0,026$	Isolant PIR $\lambda = 0,024$	Isolant PUR	Isolant PIR
30	9,90	1,15	1,25	0,89	0,80
40	10,30	1,54	1,67	0,62	0,60
50	10,70	1,92	2,08	0,50	0,48
60	11,10	2,30	2,50	0,42	0,40

Portées admissibles sous l'action des charges descendantes (en mètre)

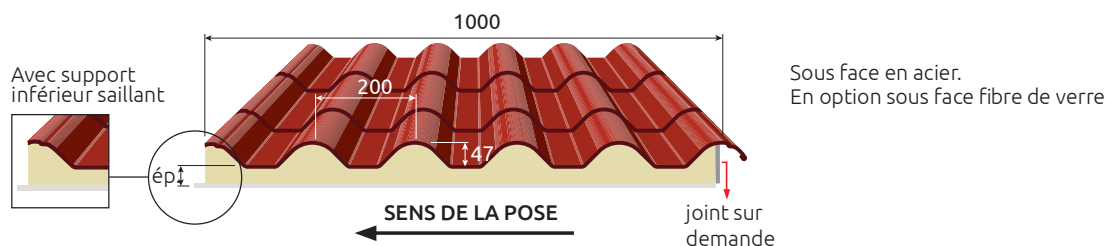
Charges descendantes en daN	Épaisseur de l'isolant en mm							
	30		40		50		60	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	3,50	4,00	3,80	4,30	4,10	4,60	4,40	4,90
75	3,00	3,50	3,30	3,80	3,60	4,10	3,90	4,40
100	2,60	3,00	2,90	3,30	3,20	3,60	3,50	3,90
125	2,30	2,70	2,60	3,00	2,90	3,30	3,20	3,60
150	2,10	2,40	2,40	2,70	2,70	3,00	3,00	3,30
175	1,90	2,20	2,20	2,50	2,50	2,80	2,80	3,10
200	1,80	2,00	2,10	2,30	2,40	2,60	2,70	2,90

Portées admissibles sous l'action des charges ascendantes (en mètre)

Charges ascendantes en daN	Épaisseur de l'isolant en mm							
	30		40		50		60	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	3,50	3,50	3,80	3,70	4,10	3,90	4,40	4,10
75	3,00	3,00	3,30	3,20	3,60	3,40	3,90	3,60
100	2,60	2,50	2,90	2,70	3,20	2,80	3,20	2,80
125	2,20	2,00	2,50	2,20	2,60	2,20	2,60	2,20
150	1,90	1,80	2,20	1,80	2,20	1,80	2,20	1,80
175	1,70	1,60	1,80	1,60	1,80	1,60	1,80	1,60
200	1,60	1,40	1,60	1,40	1,60	1,40	1,60	1,40

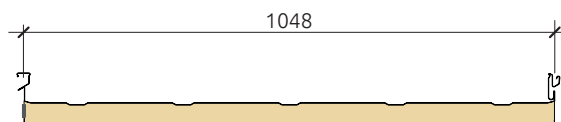
Ces tableaux tiennent compte du poids propre des plaques. Les charges correspondent aux charges climatiques normales ou aux charges d'exploitation non pondérées.

ISO Tuile



Épaisseur de l'isolant en mm	Poids du panneau en kg/m²	Résistance thermique R en m².K/W	Transmission thermique Uc en W/m².K
	Isolant PUR/PIR	Isolant PUR/PIR $\lambda = 0,024$	Isolant PUR/PIR
40	9,16	2,32	0,43
60	9,92	3,45	0,29
80	10,68	4,17	0,24
100	11,44	5,55	0,18
120	12,20	6,25	0,16

ISO JD



Le seul panneau au monde pour toits plats

Types de revêtements métalliques

Acier galvanisé par système d'immersion à chaud en continu système SENDZIMIR (UNI EN 10346) et prépeint sur des lignes continues avec des cycles haute résistance, PVDF (fluorure de polyvinylidène), du côté visible un apprêt est appliqué à la partie intérieure du panneau.

Isolation

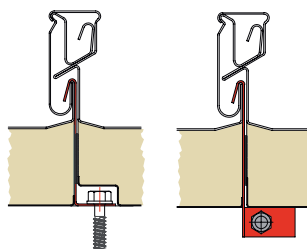
Fabriquée en mousse de polyuréthane rigide conforme aux normes en vigueur.

- Composition de la formulation type résines polyuréthanes (PUR ou PIR)
- Coefficient de conductivité thermique $\lambda = 0,023 \text{ W/Mk}$
- Densité moyenne $40 \text{ kg/m}^3 \pm 10\%$.
- Résistance à la compression $\geq 0,11 \text{ MPa}$ (à 10 % de déflexion).
- Résistance à la traction $\geq 0,1 \text{ MPa}$

- Résistance au cisaillement $\geq 0,1 \text{ Mpa}$
- Anhygroscopique car il est à plus de 95% à cellules fermées
- Valeur d'adhérence aux substrats 1 kg/cm^2
- Coefficient de transmission thermique U selon la norme EN14509

Joint

Le joint du panneau JD est conçu pour éviter tout type d'infiltration et la présence de ponts thermiques. Un joint continu est inséré pendant la production.



Tous les avantages du BAC JD

- Réduction des coûts de la structure, en passant d'une toiture inclinée à une toiture plate ou en augmentant le volume intérieur
- Exploitation des hauteurs maximales prévues par les exigences municipales
- Économie d'énergie en raison de la récupération du volume inutilisé.

- Gain de temps, pour faciliter la pose grâce au joint spécial d'emboîtement.
- Le BAC JD a également été conçu pour couvrir et isoler les toits plats existants recouverts d'un revêtement, sans avoir à retirer aucun matériau.



Bardage non isolé

BAC 4-25 B



BAC 6-25 B



BAC 5-35 B



PLATEAU 90-500



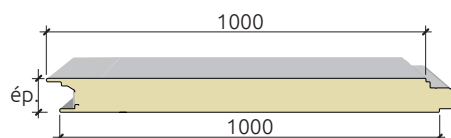
BAC 10 B



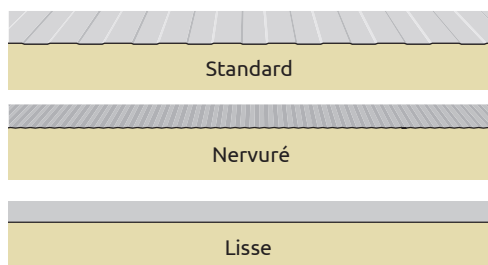
Disponible également en 70-450 et 90-400

Bardage (fixations apparentes ou cachées et finition à déterminer)

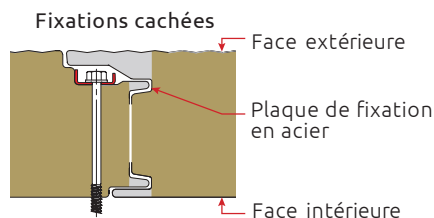
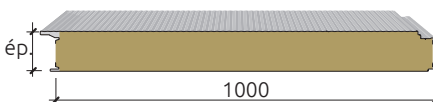
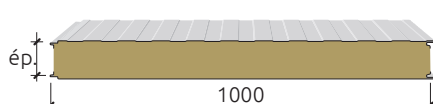
ISO PANEL B



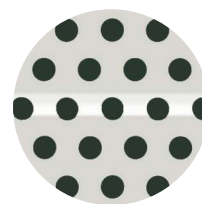
3 finitions extérieur possibles :



ISO ROCHE B



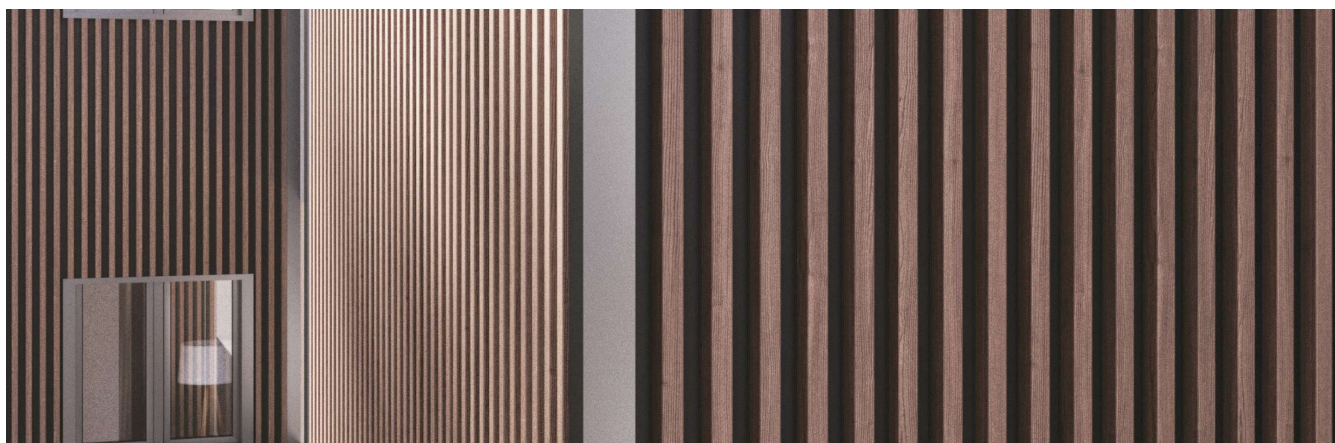
Option sous-face
perforée pour ISO ROCHE



Couleur standard
en face interne



Bardage architectural



BAC WOOD

L'élégance du bois, la performance du métal

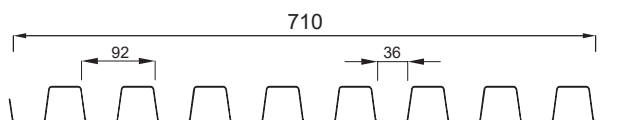
Bac Wood allie esthétique et performance en recréant l'aspect authentique du bois avec un effet claire-voie saisissant. Grâce à ses nervures calquées sur les dimensions standards des tasseaux en bois (37x37), il offre un rendu naturel et structuré.

avec un large choix de finitions bois pour s'adapter à tous les styles architecturaux. Les textures réalistes et le traitement noir mat du fond des nervures accentuent l'illusion du bois massif.

Facile et rapide à poser, Bac Wood conserve tous les avantages d'un bardage métallique : robustesse, durabilité et absence d'entretien, tout en offrant l'élégance et la chaleur du bois naturel.



Translucide 2mm
compatible sur demande

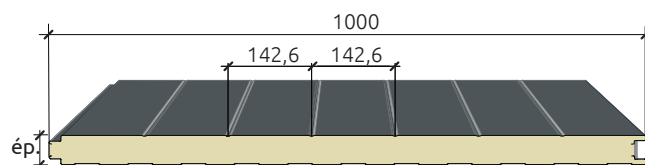


ISO WOOD**Panneau effet lambris**

Le panneau ISO WOOD Lambris est un panneau sandwich pouvant être conçu avec une mousse polyuréthane (PUR) ou polyisocyanurate (PIR), offrant une excellente réaction au feu ainsi que des performances thermiques élevées.

Idéal pour le bardage de façade, il permet de sublimer l'esthétique du bâtiment grâce à une finition bois. Son design et sa teinte rappellent un lambrisage réalisé avec des lattes de bois, apportant ainsi une touche authentique et chaleureuse.

Ce panneau est parfaitement adapté à la construction de nouvelles façades isolées et esthétiques, tout en étant une solution idéale pour la rénovation de bâtiments anciens.

**Épaisseurs disponibles :**

40 - 60 - 80 - 100 - 120 - 150 - 200 mm.

ISO STONE**Le panneau en grès cérame**

Conçu pour répondre aux exigences des revêtements modernes et esthétiques offrant une longue durée de vie, ce panneau est idéal pour le revêtement et l'isolation de toutes les typologies de façades, quelles que soient les attentes du maître d'ouvrage.

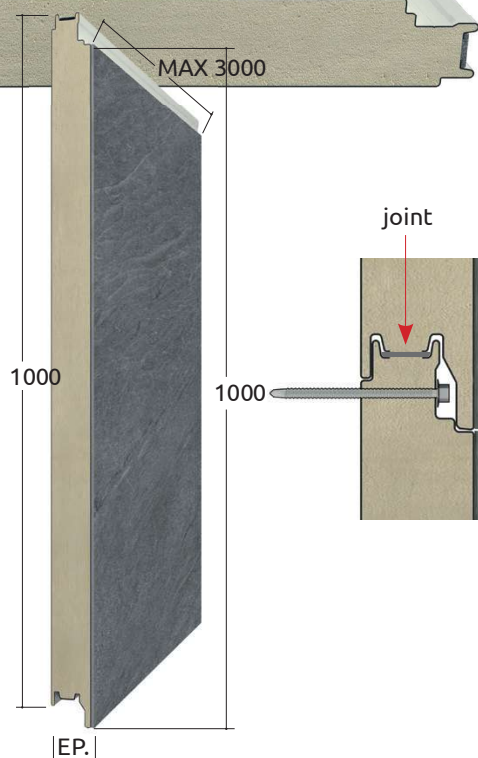
Il peut être fabriqué dans des dimensions allant jusqu'à 1000 x 3000 mm, selon les besoins du projet.

Les ateliers LORACIER se chargent de réaliser le panneau conformément aux spécifications requises.

Disponible en gris clair, anthracite et crème, il peut également être commandé dans d'autres finitions en grès.

Isolant : polyuréthane.

Épaisseur de 53 à 243 mm

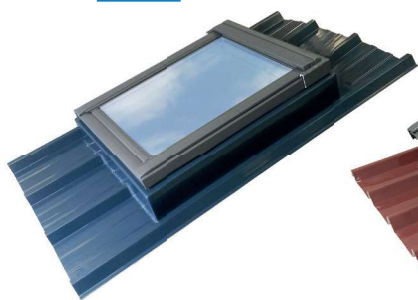
**BAC LINE****BAC WAVE****BAC PLAN**

Adaptation fenêtre de toit pour couverture sèche ou isolée

Pente minimum d'installation de 7% (4°) suivant DTU 40.35

Pour fenêtre de toit exclusivement à rotation. Incompatible avec volet roulant. La fenêtre de toit n'est pas fournie avec le système d'adaptation.

AFT 0



AFT 11



AFT 20



Lanterneaux pour toiture en bac sec ou isolée



Lanterneaux éclairants fixes



Lanterneaux éclairants ouvrants



Lanterneaux de désenfumage (ouverture par treuil mécanique)



Lanterneaux de désenfumage (ouverture par système pneumatique)

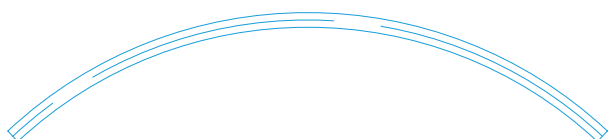
Le kit treuil mécanique



Le kit pneumatique



Voûte



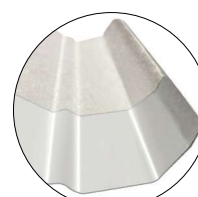
Conçues selon vos dimensions et exigences, elles garantissent une installation parfaite et une excellente résistance aux intempéries. Idéales pour les bâtiments industriels, commerciaux ou agricoles, nos voûtes apportent lumière, ventilation et modernité à vos structures.



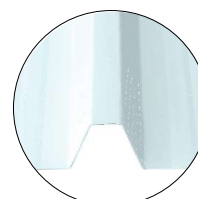
BAC SOLAR

BAC SOLAR est une tôle nervurée innovante, spécialement conçue pour la pose de modules photovoltaïques sans perforation de la surface. Cette caractéristique unique est rendue possible grâce à des étriers spéciaux qui s'emboîtent parfaitement dans la queue d'aronde formée à la surface de la tôle, assurant une fixation sécurisée sans compromettre son intégrité.

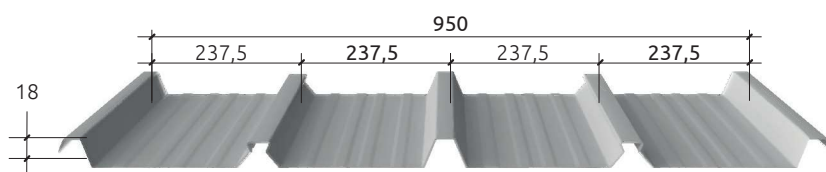
En plus de permettre une installation non invasive des modules photovoltaïques, la tôle BAC SOLAR constitue une solution idéale pour les toitures nécessitant une étanchéité totale et une résistance aux conditions climatiques extrêmes, tout en garantissant des performances optimales dans le domaine de l'énergie solaire.



Disponible avec défeutrage



Éclairants 2mm compatible sur demande



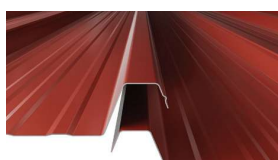
Fixations sur bois



Fixation sur métal



Chevauchement



Lucarne transversale



Étrier en aluminium



Étrier en aluminium avec fixation ZED pour les modules FV avec cadre



Étrier en aluminium d'accrochage avec fixation OMÉGA pour les modules FV avec cadre



Un système de mise à la terre est disponible sur demande





Stock disponible à l'enlèvement Zone des baraques 54250 Champigneulle



Panneaux Sandwich

RAL 7016 et 8012
Epaisseur 40 mm

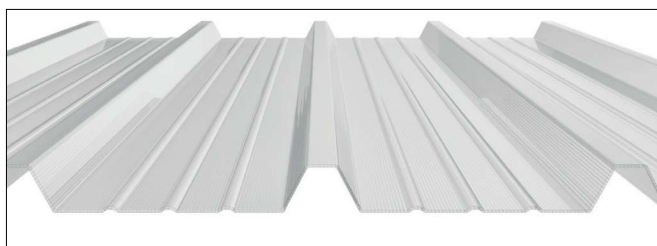
Longueurs disponibles :
3,1 / 3,6 / 4,1 / 5,1 / 6,1 m



Bac Acier

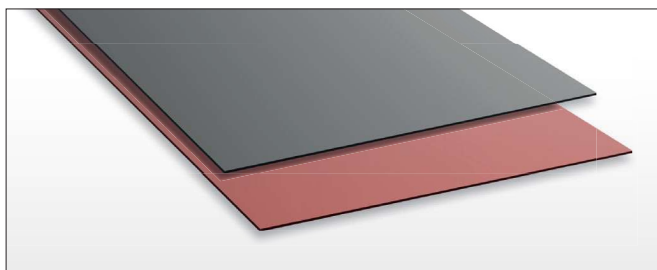
RAL 7016 et 8012
Epaisseur 0,75 mm

Longueurs disponibles :
3,1 / 4,1 / 5,1 / 6,1 m



Translucide

Longueurs disponibles :
4,1 / 5,1 / 6,1 m

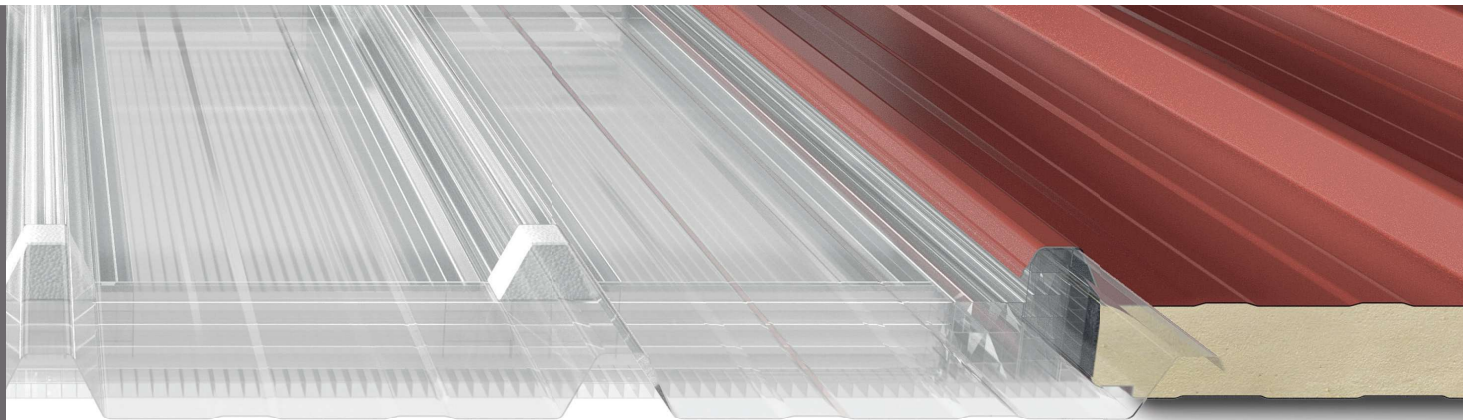


Tôles planes

Dimensions : 2000 x 1250 mm
Ral 7016 et 8012.
Epaisseur 0,75 mm

Fixations et accessoires pliés nécessaires

RAL 7016 et 8012
Voir page 3 et page 15



Translucides pour couverture sèches ou isolées

Nos translucides sont disponibles dans le profil de votre choix pour s'adapter au profil de toiture (bac sec ou panneaux sandwich).

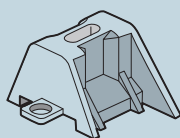
Épaisseurs disponibles pour couverture isolée

40 - 60 - 80 - 100 - 120 - 150 mm.



Accessoires pour translucides

Pontet



Faîtière supérieure anti-oiseaux



Protection anti-oiseaux inférieure
Avant-toit de faîte



Rondelle en acier inoxydable
avec joint EPDM



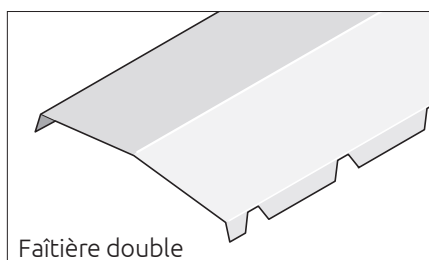
Tôles planes

Nos tôles planes sont livrées filmées, prêtes à l'emploi pour la réalisation de vos accessoires.

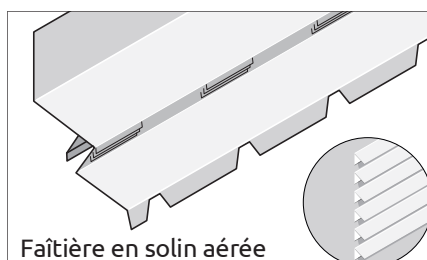
Disponibles en épaisseurs de 0,63 mm et 0,75 mm, elles sont proposées dans une large gamme de coloris, selon le nuancier RAL. Ainsi, vous pouvez facilement obtenir une tôle parfaitement assortie à la couleur de votre couverture et/ou bardage, assurant une finition homogène et esthétique.

Nos tôles planes sont fabriquées dans des matériaux de haute qualité, garantissant durabilité, résistance et facilité d'utilisation, pour répondre aux exigences des projets les plus divers, tout en simplifiant leur mise en œuvre.

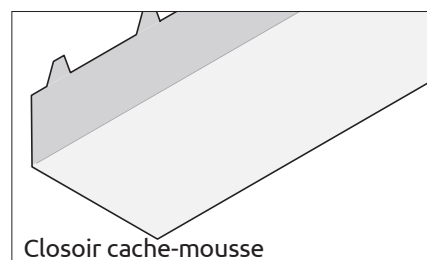
Caractéristiques communes aux accessoires ci-dessous :
acier galvanisé Z 275 (275 g/m²), revêtement prélaqué 25μ, longueur 2,10 m / 2,00 m utile (recouvrement 0,10 m).



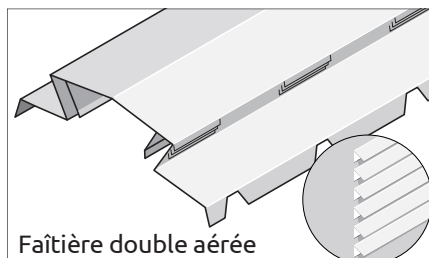
Faîtière double



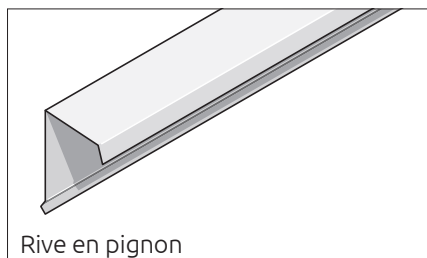
Faîtière en solin aérée



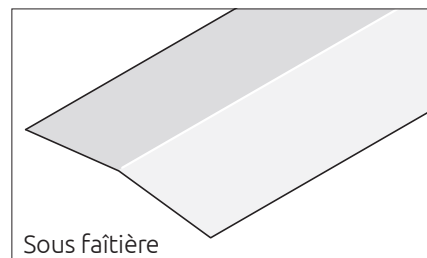
Closoir cache-mousse



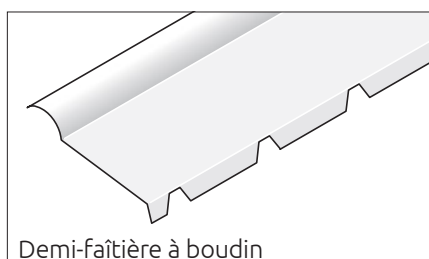
Faîtière double aérée



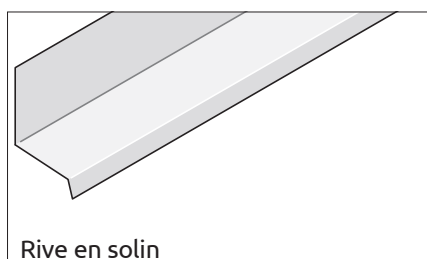
Rive en pignon



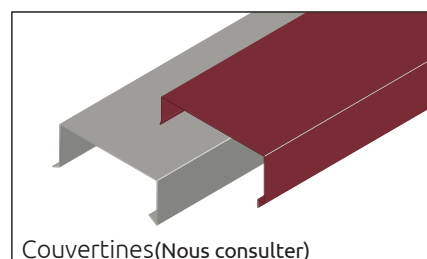
Sous faîtière



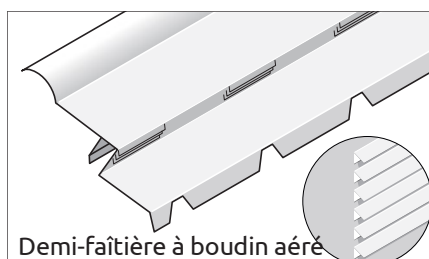
Demi-faîtière à boudin



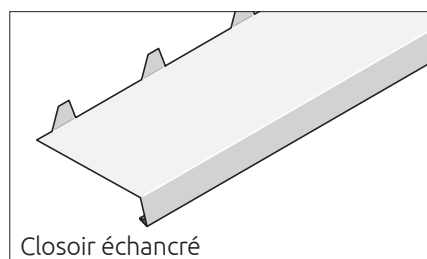
Rive en solin



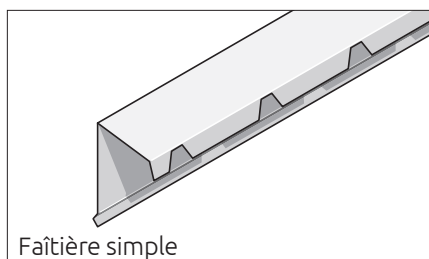
Couvertines (Nous consulter)



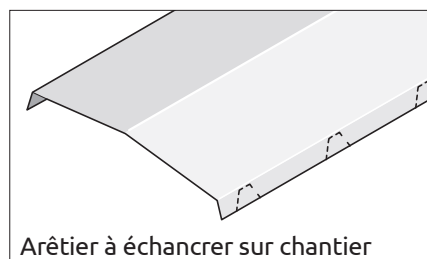
Demi-faîtière à boudin aérée



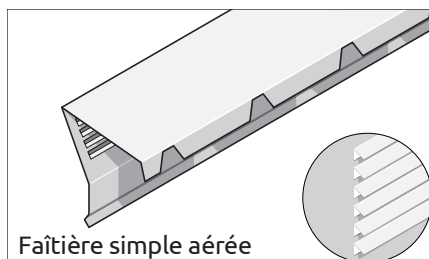
Closoir échancré



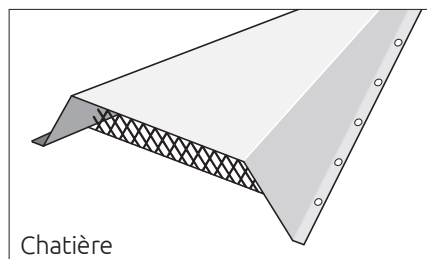
Faîtière simple



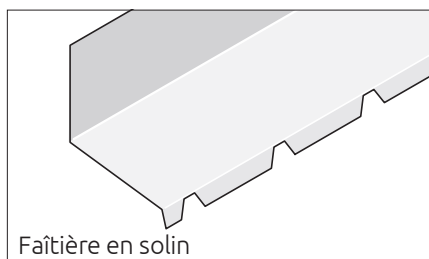
Arêtier à échancrer sur chantier



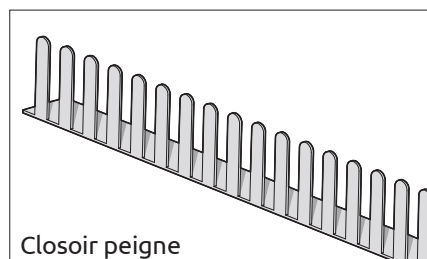
Faîtière simple aérée



Chatière

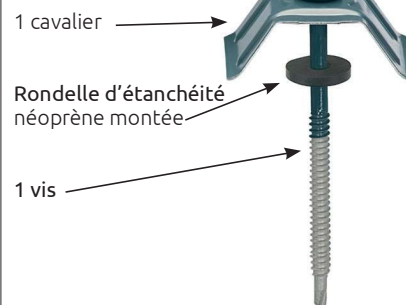


Faîtière en solin

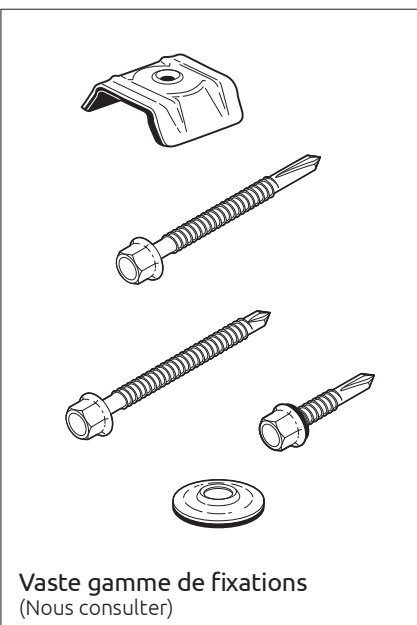


Closoir peigne

Le kit est composé de :



Kit fixation montage 3 en 1
(Nous consulter)



Vaste gamme de fixations
(Nous consulter)

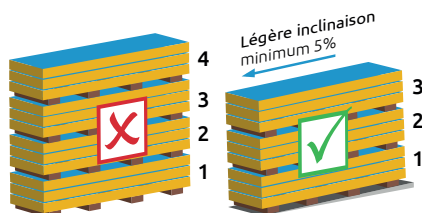
Conseils de stockage et de manutention

Stockage

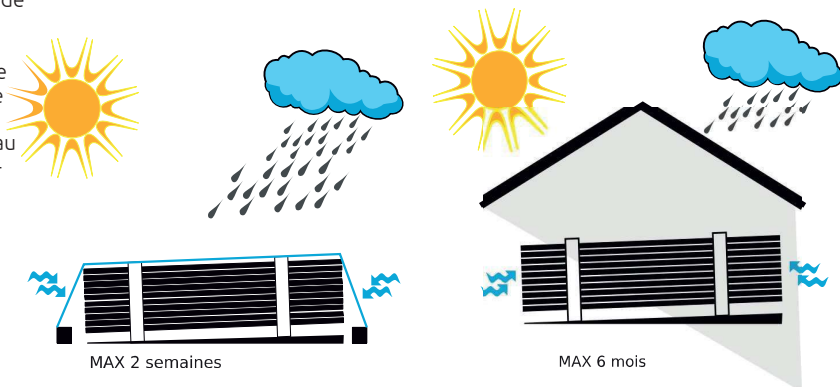
Le stockage dans des locaux fermés, légèrement ventilés, sans humidité ni poussière, offre les meilleures conditions de conservation.

Dans tous les cas, il est essentiel de préparer une surface de support stable, adaptée au poids des paquets et conçue pour éviter la stagnation de l'eau (en prévoyant une légère inclinaison).

L'acier étant sensible à l'humidité, qu'elle provienne de l'eau de pluie ou de la condensation, il existe un risque d'apparition de « rouille blanche »



MAX 3 paquets en hauteur - MAX 2,60 m en hauteur

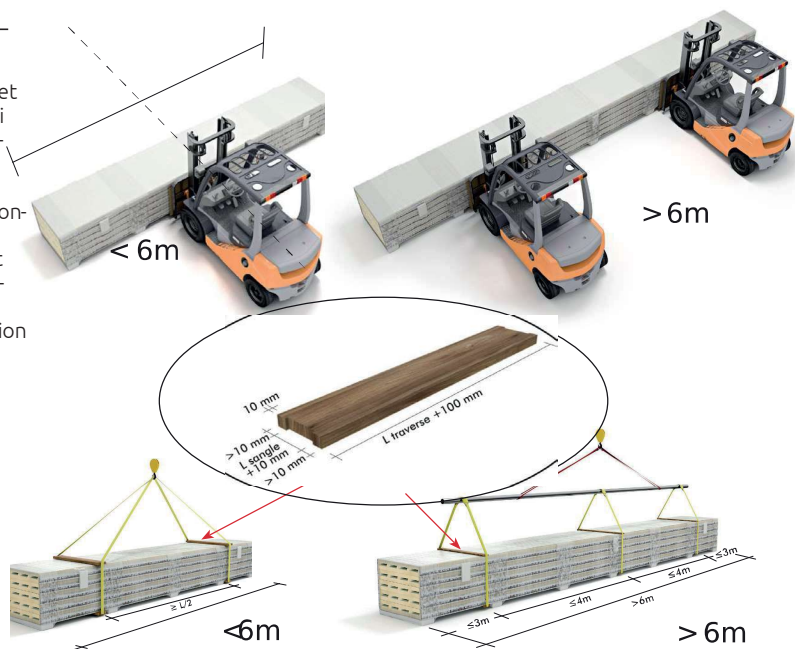


Manutention

La manutention doit être réalisée par des personnes formées et équipées des EPI nécessaires pour assurer leur protection ainsi que celle des produits (gants, protection des fourches, espacement des points d'accroche, etc.).

Pour les longueurs inférieures à 6 m, nous recommandons l'utilisation d'un chariot ou d'une grue/pont roulant. Pour les longueurs supérieures à 6 m, l'utilisation d'une grue ou d'un pont roulant doit être privilégiée. L'utilisation de deux chariots peut également être envisagée afin de réduire les risques d'endommagement des produits.

Le transport de chaque élément devra être effectué, en fonction de sa longueur, par au moins deux personnes, en maintenant l'élément sur le côté.



Fixations

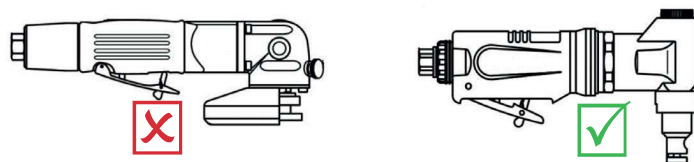
Il sera essentiel de respecter les couples de serrage des vis et d'utiliser des fixations adaptées au produit et au support (bois ou métal). Une fixation inappropriée peut affecter négativement la résistance mécanique, l'esthétique et l'étanchéité du bâtiment.

Fin de chantier, entretiens

Tout au long du chantier, il est nécessaire de retirer régulièrement les copeaux issus des découpes, perçages, ainsi que les fixations oubliées sur les tôles. De même, tout au long de la vie du produit mis en œuvre, son entretien devra être assuré conformément aux règles de l'art.

Coupes

La manutention doit être réalisée par des personnes formées aux opérations de mise en œuvre des bacs acier afin d'éviter tout risque de corrosion prématurée ou de dégradation du revêtement. Les découpes s'effectuent uniquement à la grignoteuse.



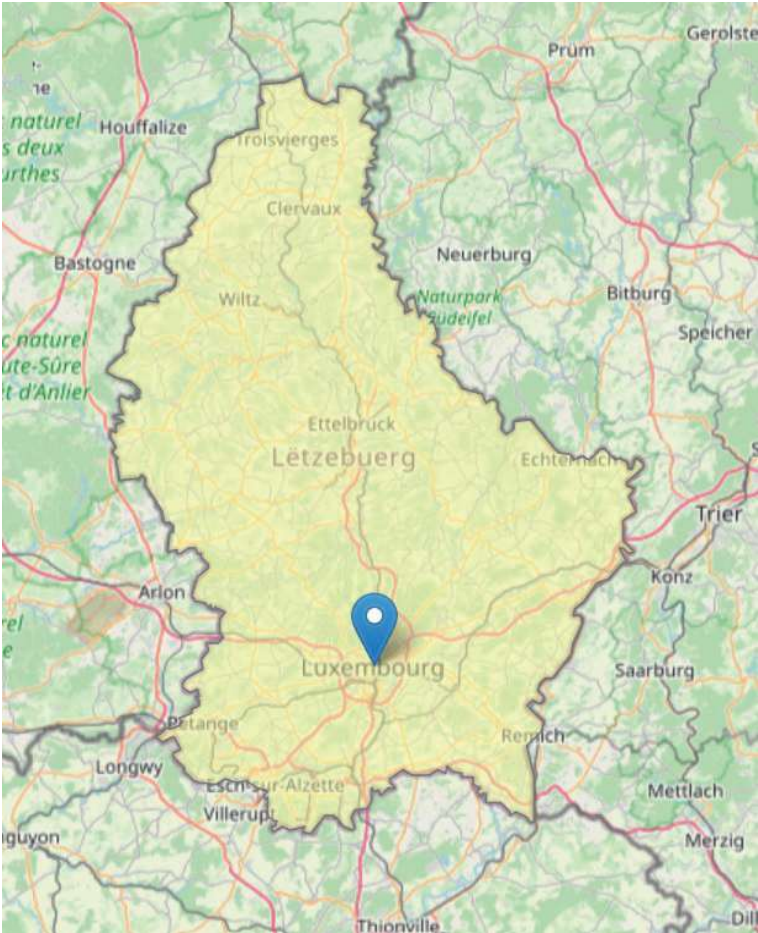
Attention: afin de maintenir la garantie du fabricant, la découpe au disque abrasif est interdite.

Carte des zones de vent

	Pression dynamique de base normale en daN/m²
1	36

Effets de site

	Coefficient multiplicateur		
	Protégé	Normal	Exposé
1	0,8	1	1,35



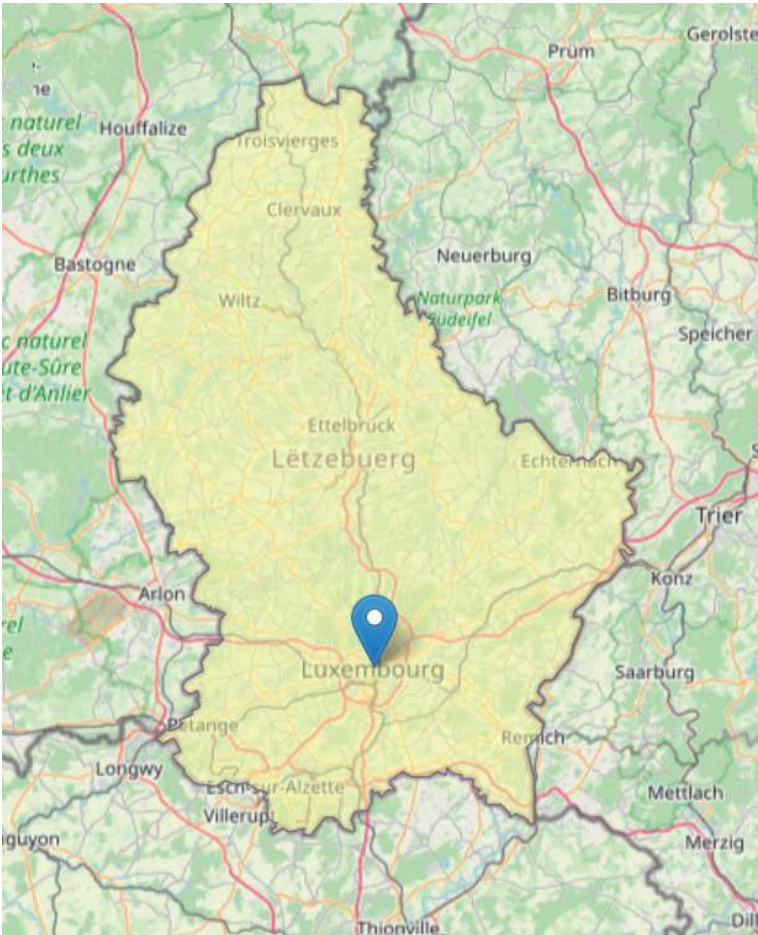
Carte des zones de neige

	Charge normale (Pn0) daN/m²
A1	73

Altitude
Au-delà de 200 m d’altitude, les charges de neige augmentent. Les surcharges normales et extrêmes sont majorées comme suit :

Altitude A (m)	Surcharge normales (daN/m²)
200 < A < 500	Pn0 + (A-200)/10

Altitude A (m)	Surcharge extrêmes (daN/m²)
200 < A < 500	P’n0 + (A-200)/6



Les informations fournies sont purement indicatives et ne sauraient prévaloir sur des mesures effectuées par un professionnel qualifié. Elles ne sauraient engager la responsabilité de Lux-Tôles.

Bon de commande

Panneaux sandwichs de couverture

Entreprise _____ Contact _____

Référence du chantier _____ Délai _____

Adresse de livraison Rue (et N°) _____ CP _____

Ville _____ Pays _____

Épaisseur d'isolant (mm) 40 60 80 100 120

Autre épaisseur (mm) _____ Coloris / RAL _____

Type d'isolant : ISOPANEL ISOECO ISOROCHE ISOAGRO

→ Type gauche **G**

Sens de pose **opposé** au sens des vents dominants

← Type droit **D**

Référence	Quantité	Longueur totale (mm)	Démoussage (mm)	Pose G/D	Quantité totale (m²)

Nom et prénom _____

Date _____

Signature _____

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre LUX-TOLES / LORACIER (ci-après dénommé «le Vendeur») et tout client (ci-après dénommé «l'Acheteur») passant commande de produits ou services. Toute commande implique l'adhésion sans réserve de l'Acheteur aux présentes CGV, sauf conditions particulières expressément acceptées par écrit.

2. Produits

Les produits proposés sont des services et/ou des articles métalliques destinés à la construction et au bâtiment, incluant, mais sans s'y limiter : Profils métalliques, Tôles, Fixations, Quincaillerie, Panneaux Sandwich, Pliages, Éclairants....

Les caractéristiques des produits sont précisées dans les devis ou catalogues fournis. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les spécifications des produits en fonction des évolutions techniques ou réglementaires.

3. Prix

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes (HT) et hors frais de livraison. La TVA applicable est celle en vigueur au moment de la facturation. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis, sauf engagement particulier pris par écrit.

4. Commandes

- Toute commande doit être formulée par écrit (courrier, e-mail ou bon de commande signé).
- Les commandes sont réputées fermes et définitives dès leur confirmation par le Vendeur.
- Toute modification ou annulation de commande ne pourra être prise en compte qu'après accord écrit du Vendeur et, le cas échéant, contre indemnisation des frais engagés.

5. Paiement

- Les paiements s'effectuent par virement bancaire, CB ou tout autre moyen convenu avec le Vendeur.
- Il n'est pas accordé d'escompte
- Les délais de paiement sont précisés sur la facture. À défaut de mention, le paiement est exigible à la commande.
- En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées au taux de 10 % annuel ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

6. Livraison et délais

6.1 Délais indicatifs

Les délais de livraison sont communiqués à titre indicatif lors de la confirmation de commande. Bien que le Vendeur s'efforce de respecter ces délais, ils ne constituent pas une obligation contractuelle. Un éventuel retard de livraison ne peut donner lieu à des pénalités ou à une annulation de commande, sauf accord exprès écrit entre les parties.

6.2 Notification des retards

En cas de retard important ou prévisible, le Vendeur s'engage à en informer l'Acheteur dans les meilleurs délais et à lui proposer une solution appropriée (nouveau délai, remboursement, ou autre arrangement).

6.3 Exclusion de responsabilité

Le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des retards dus à des causes indépendantes de sa volonté, telles que :

- Les cas de force majeure (grèves, intempéries, perturbations des transports, etc.) ;
- L'indisponibilité temporaire des produits chez les fournisseurs ;
- Un manquement ou une erreur de la part de l'Acheteur (ex. : coordonnées de livraison incorrectes, absence lors de la livraison).

6.4 Transfert des risques

Les risques liés aux produits sont transférés à l'Acheteur dès leur remise au transporteur. Il appartient à l'Acheteur de vérifier l'état des produits à réception et de signaler immédiatement toute anomalie ou dommage au transporteur, ainsi qu'au Vendeur, par écrit et avec preuve (photos, bon de livraison signé avec réserves).

6.5 Livraison partielle

Le Vendeur se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles en cas d'indisponibilité temporaire de certains produits. Dans ce cas, les frais de transport supplémentaires éventuels seront pris en charge par le Vendeur.

6.6 Enlèvement en magasin par l'Acheteur

- Modalités d'enlèvement : L'Acheteur ou son représentant doit convenir d'un rendez-vous pour l'enlèvement et s'assurer de venir à la date et à l'heure fixées.
- Vérification des produits : Lors de l'enlèvement, il appartient à l'Acheteur de vérifier l'état des produits avant leur chargement. Toute réclamation ultérieure pour dommage visible ne pourra être prise en compte après validation par l'Acheteur ou son représentant au moment de l'enlèvement.
- Responsabilité du transport : Une fois les produits remis, l'Acheteur assume l'entière responsabilité de leur transport et des éventuels dommages ou pertes qui pourraient survenir.
- Équipement approprié : L'Acheteur doit se présenter avec un véhicule adapté pour le transport des marchandises et, le cas échéant, avec le matériel nécessaire pour leur chargement en toute sécurité. Le Vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages résultant d'un transport mal sécurisé par l'Acheteur.

6.7 Retards liés à l'enlèvement

Si l'Acheteur ne récupère pas les produits dans un délai de 10 jours après la date convenue, le Vendeur pourra facturer des frais de stockage. Passé un délai de 45 jours, le Vendeur se réserve le droit d'annuler la commande et de conserver tout acompte versé, sans préjudice d'une demande de dommages et intérêts.

6.8 Retards dus à l'Acheteur

Si l'Acheteur retarde ou empêche la livraison (absence, défaut d'instruction, incapacité à recevoir les produits, etc.), des frais de stockage et/ou de nouvelle livraison pourront être facturés à l'Acheteur.

7. Réserve de propriété

7.1 Principe

Le Vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix, principal et accessoires, par l'Acheteur. Le paiement est réputé

effectué à l'encaissement effectif des sommes dues, et non à la simple remise d'un moyen de paiement.

7.2 Transfert des risques

Nonobstant la clause de réserve de propriété, les risques liés aux marchandises (perte, vol, détérioration) sont transférés à l'Acheteur dès la remise physique des produits, que celle-ci ait lieu par livraison ou enlèvement en magasin. Il appartient à l'Acheteur de souscrire une assurance appropriée pour couvrir ces risques.

7.3 Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement à l'échéance convenue, le Vendeur se réserve le droit :

- De reprendre les marchandises livrées, aux frais et risques de l'Acheteur ;
- De résilier la vente après mise en demeure restée infructueuse ;
- De réclamer des dommages et intérêts pour compenser le préjudice subi.

7.4 Obligations de l'Acheteur

L'Acheteur s'engage à :

- Ne pas revendre, transformer ou intégrer les marchandises dans un autre produit avant paiement intégral ;
- Informer immédiatement le Vendeur en cas de saisie, revendication ou toute autre intervention affectant les marchandises par un tiers ;
- Faciliter l'accès aux marchandises en cas de reprise par le Vendeur.

7.5 Clause pénale

Si les marchandises doivent être reprises en raison d'un défaut de paiement, l'Acheteur sera redevable, en plus des sommes dues, d'une indemnité forfaitaire égale à [préciser, ex. 10 % du montant total HT de la commande] pour couvrir les frais administratifs et logistiques de la reprise.

7.6 Restitution des marchandises

En cas de restitution des marchandises, celles-ci devront être dans un état permettant leur revente immédiate. Tout dommage ou perte de valeur sera facturé à l'Acheteur.

8. Garantie et responsabilité

- Les produits sont garantis contre les vices cachés pendant une période de [préciser, ex. 6 mois] à compter de leur livraison, conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil.
- Toute réclamation doit être notifiée par écrit dans les [préciser, ex. 7 jours] suivant la découverte du défaut.
- La responsabilité du Vendeur est limitée au remplacement ou au remboursement des produits défectueux.

9. Force majeure

Le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure (grève, catastrophe naturelle, incendie, etc.).

10. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit luxembourgeois. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social du Vendeur.

11. Protection des données personnelles

Les données personnelles de l'Acheteur collectées dans le cadre des transactions sont traitées conformément au règlement européen sur la protection des données.

12. Confidentialité

12.1 Engagement de confidentialité

Le Vendeur et l'Acheteur s'engagent mutuellement à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre de leurs relations commerciales, qu'elles soient de nature technique, commerciale, financière ou stratégique.

12.2 Définition des informations confidentielles

Sont considérées comme confidentielles toutes les informations, sous quelque forme que ce soit (écrite, orale, électronique, etc.), qui sont désignées comme telles ou dont la nature confidentielle peut être raisonnablement présumée, à l'exclusion des informations :

- Tombées dans le domaine public sans faute de la partie réceptrice ;
- Déjà connues de la partie réceptrice avant leur divulgation ;
- Légitimentement obtenues auprès d'un tiers autorisé à les divulguer.

12.3 Utilisation des informations

Les informations confidentielles ne peuvent être utilisées par la partie réceptrice que pour l'exécution du contrat. Toute autre utilisation, diffusion ou communication est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie divulgateuse.

12.4 Durée de la confidentialité

L'obligation de confidentialité s'applique pendant la durée de la relation contractuelle et reste en vigueur pendant une période de 2 ans après la fin de celle-ci.

12.5 Exceptions légales

En cas d'obligation légale ou réglementaire imposant la divulgation d'informations confidentielles (par exemple, sur demande d'une autorité judiciaire), la partie réceptrice devra, dans la mesure du possible, en informer préalablement la partie divulgateuse.

12.6 Sanctions en cas de non-respect

En cas de violation de cette clause de confidentialité, la partie fautive pourra être tenue responsable des préjudices subis par l'autre partie, notamment pour les pertes financières, dommages à la réputation ou toute autre conséquence résultant de cette violation.

13. Modification légale ultérieure

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non validées ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

14. Acceptation des CGV

En passant commande, l'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve.

Pour toute question ou précision, merci de nous contacter à cette adresse mail : contact@loracier.com.

Nuancier

Teintes RAL disponibles en standard

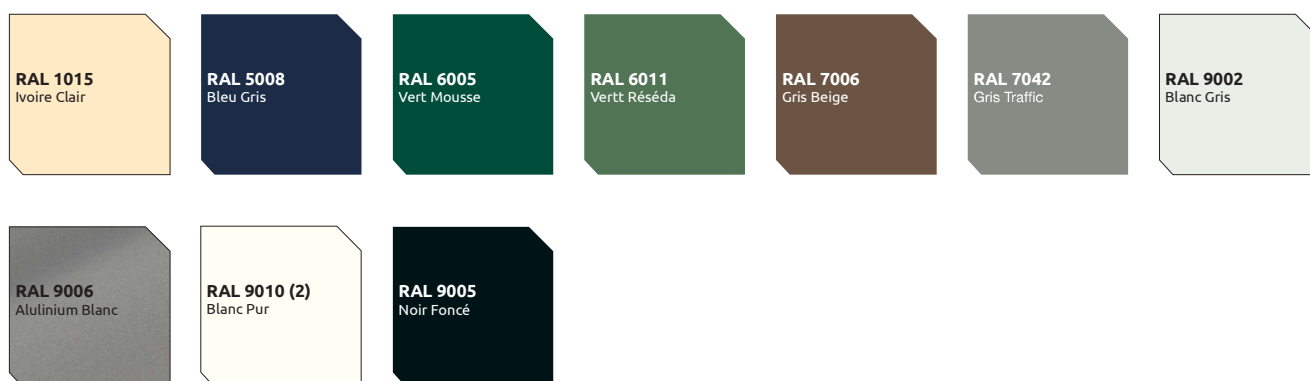
Toiture



Bardage



Autres couleurs disponibles pour toiture et bardage à partir de 200 m² sans plus-value



Autres nuances, nous consulter.

Important:

acier. La liste des coloris est donnée à titre indicatif, LORACIER se réserve le droit de supprimer ou d'ajouter des coloris à ses nuanciers.

(1) Uniquement pour les épaisseurs 40 et 60 mm

(2) En fixations apparentes



LUXTOLES

L'acier autrement

Rue du Brill 6

L 4041 Esch-Sur-Alzette

tel. +352 661 398 502

contact@luxtoles.com | www.luxtoles.com

LUX-TOLES SARL au capital de 100.000€ - Autorisation N° 10128374 / 0 - N° TVA LU33886946 - R.C.S B266312RCS

L'évolution constante des techniques et de la réglementation peut entraîner, à tout moment, la modification par LORACIER / LUX-TOLES des caractéristiques ou de la présentation de ses produits.

LUX-TOLES ne peut garantir la totale exactitude, l'exhaustivité et la périodicité de la mise à jour des informations de ce catalogue. Celles-ci doivent impérativement être détaillées et complétées par des documents techniques appropriés (Avis Techniques, cahiers des charges, notices de pose...) à chaque produit. Ce document donne une idée générale des coloris. Les seuls échantillons contractuels de référence sont les échantillons sur support acier, disponibles sur demande. IMPORTANT : les informations sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas nous engager, seules les normes en vigueur et les règles de l'art prévalent.

Les dessins, illustrations et prix figurant dans le présent document sont non contractuels, LORACIER / LUX-TOLES SARL se réserve le droit de les modifier sans préavis.